

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2017

Le PV de la séance du 09 novembre a été signé. Aucune remarque sur ce compte rendu.

Objet : Convention de partenariat au titre de l'implantation et du raccordement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicule électrique, incluant l'occupation du domaine public communal entre le territoire d'énergie Mayenne et la commune de Bouessay.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur pour le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques en Mayenne, **Territoire d'Énergie Mayenne** doit installer une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables (désignée ci-après « IRVE ») sur le domaine public communal.

Ces infrastructures pourront être raccordées sur des bâtiments communaux existants lorsque l'IRVE sera à proximité immédiate du bâtiment, et que l'état et la configuration de l'installation électrique existante permettra ce raccordement. Dans ce cas **la Commune** autorise l'implantation et le raccordement de cet équipement destiné à la recharge de véhicule électrique, sur son immeuble. Dans le cas contraire les IRVE disposeront de leur propre dispositif de branchement et de comptage depuis le réseau public.

L'installation de cette infrastructure constitue une occupation du domaine public communal nécessitant la conclusion d'une convention ;

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

-d'autoriser le maire ou son adjoint délégué de signer la convention de partenariat avec le territoire d'énergie Mayenne.

Objet : Organisation des rythmes scolaires rentrée 2018.

Mr le maire rappelle que pour la rentrée 2017, la commune avait choisi de maintenir le rythme scolaire à 4.5 jours afin d'être en adéquation avec la CDC de Sablé sur Sarthe.

Pour la rentrée 2018 une réflexion a été menée au niveau communal, ainsi que sur la communauté de communes, pour un maintien à 4.5 jours ou un retour à 4 jours. Les résultats du vote montrent que 63 % sur la CDC et 53 % sur la commune, des familles souhaitent un retour aux 4 jours pour la rentrée prochaine. Suite à la réunion du conseil d'école du 12/12/17, un vote a été effectué. Le résultat de ce vote donne 7 voix pour un retour à la semaine de 4 jours, 1 abstention et 3 voix pour la semaine à 4.5 jours.

Mr le Maire regrette que lors du conseil d'école les représentants censés représenter la majorité des parents aient votés contre l'avis des parents et contre un retour aux 4 jours. Mr Guyard conseiller municipal soutient les représentants dans leur choix de ne pas suivre la majorité des parents de l'école.

Après en avoir délibéré, et suite aux votes du conseil d'école du 12/12/17 et du conseil municipal du 31/08/17, le conseil décide de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018.

Objet : Tarifs des concessions et espaces cinéraires dans le cimetière communal pour l'année 2018.

Mr le Maire rappelle que par délibération du 15/12/2016, un nouveau tarif des concessions et espace cinéraire a été voté, il propose de reconduire les mêmes tarifs pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide de reconduire le tarif 2017 pour les concessions et espace cinéraire pour l'année 2018.

Objet : Ouverture des crédits d'investissement pour 2018.

Conformément à l'article 15 de la loi n° 88.13 du 05 janvier 1988, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits d'investissement pour 2018 dans la limite du quart et allant jusqu'à 25 % des crédits d'investissement de 2017, et de s'engager à les inscrire au Budget Primitif 2018. (Voir détail en annexe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Objet : Rapport sur l'eau 2016

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 3 du décret n° 95 635 du 06 mai 1995 prévoit que chaque Maire doit présenter à son Conseil Municipal un rapport sur le prix et la qualité de l'eau.

Le Maire a transmis le rapport présenté par le SIAEP de Ballée aux conseillers municipaux, Mr Leclercq, membre du syndicat a présenté ce rapport, il est approuvé à l'unanimité.

Ce rapport peut être consulté en Mairie.

Affaires diverses :

- ECOLE : Mr le Maire revient sur la rencontre prévue avec Mr Meslet, Inspecteur académique et la commune de Saint Loup du 15 novembre dernier, le conseil s'est réuni le 07 décembre dernier afin de

réfléchir sur le projet de regroupement pédagogique des deux communes proposé par l'inspection académique. Le conseil municipal se donne un temps de réflexion plus long par rapport à la mise en place d'un tel projet et décide de rencontrer sur le département d'autres expériences de regroupements pédagogiques. La commune ne souhaite pas une mise en place pour la rentrée 2018.

- Mr le Maire informe qu'il a reçu un message d'un parent d'élève concernant une demande d'organisation de navettes vers Sablé les mercredis matins, Mr le Maire informe le conseil qu'aucun transport n'est prévu à ce sujet. Le conseil étudiera l'ouverture d'une garderie scolaire le mercredi matin pour les élèves de l'école, selon les effectifs, une analyse sera réalisée afin de définir la faisabilité de ce service.
- Mr Monsimert a été surpris lors du dernier conseil d'école du 13/11 par le nombre de représentants présents, Mr Bricaud lui explique qu'il était prévu à cette réunion avec Mme Langlais, mais qu'une panne l'a empêché de venir au dernier moment.
- Séjour Ecole : Mme Chauveau directrice de l'école a envoyé une demande de participation à un mini-séjour pour les CM, ce projet coûte 4 896.52€, Mr le Maire propose comme les années précédentes de participer à hauteur de 70 euros par élève, Mr Leclercq propose d'augmenter la subvention à 80 euros, un vote est donc effectué, 5 voix pour la somme de 70€ et 8 voix pour la somme de 80€. **La somme de 80 euros sera donc allouée pour ce mini-séjour classe CM.**
-
- DPU : Droit de préemption urbain au 5 rue de la rochette, la commune ne préempte pas.
- Vœux du Maire : vendredi 05/01/18 à 20h00
- Commission agricole : rdv samedi 16/12/17 à 9h00 avec l'employé communal.
- Invitation pot de fin d'année pour le personnel communal : jeudi 21/12/17 à 18h30 en mairie
- Mr Le Calloch informe le conseil que Yannick a obtenu le prix excellence du jardinier, ce prix a été remis à Evron par Paysages de la Mayenne le 05 décembre.
- Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu le conseiller en énergie du Pays Vallée de la Sarthe afin d'étudier une opportunité de poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, la salle polyvalente serait la plus propice à cette étude.
Mr le Maire présente un tableau d'amortissement pour la salle communale, et explique que la commune peut bloquer cette démarche sans engagement définitif afin d'obtenir le meilleur tarif du rachat du kwh. Un groupement de commandes sera donc proposé avec plusieurs communes.
Mr le Maire fait procéder à un vote à mains levées, six voix pour, deux voix contre et cinq abstentions.

FIN 22H45.